

Formation initiale en santé sécurité et conditions de travail des membres du CSE et de la CSSCT

L'objectif principal de cette formation est de doter les membres du CSE et de la CSSCT des compétences et connaissances nécessaires pour exercer efficacement leurs missions.

Cela inclut la capacité de comprendre et d'appliquer les dispositions législatives et réglementaires, de participer activement à la mise en place et au fonctionnement du CSE, et de s'impliquer dans la prévention des risques professionnels.

Un accent particulier est mis sur l'apprentissage des méthodes d'évaluation des risques, la gestion des réunions, et la communication efficace sur les projets SSCT.

La formation vise également à préparer les élus à identifier et à aborder divers défis spécifiques, tels que les troubles musculosquelettiques et les risques psychosociaux, afin d'améliorer la qualité de vie au travail.

Durée: 35.00 heures (5.00 jours)

Profils des stagiaires

- Membres nouvellement élus du CSE -membres de la commission santé sécurité et conditions de travail, représentants de proximité

Prérequis

- Aucun

Accessibilité et délais d'accès

Nous accordons une attention toute particulière à l'accès de nos formations aux personnes présentant un handicap. Veuillez nous contacter pour que nous ajustions l'organisation et le contenu de la formation contact@akanup.com

8 semaines

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction des apprenants

Objectifs pédagogiques

- Développer l'aptitude des nouveaux membres du CSE et/ou de la CSSCT à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail
- Initier les nouveaux membres du CSE et/ou de la CSSCT aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail. (art. L. 2315-16 du Code du travail et suivants, et R. 2315-9 et suivants)

Contenu de la formation

- Rôle et Structure du CSE et de la CSSCT
 - Le rôle et les missions des membres du CSE et de la CSSCT
 - Éligibilité, durée des mandats, attributions, santé au travail, composition
 - Information et consultation sur la SSCT
- Fonctionnement et Organisation du CSE
 - Règles, moyens, commission de santé, sécurité et conditions de travail
 - Organisation, gestion et conduite des réunions, communication post-réunion, initiation à la gestion de projet
 - Prévention des risques professionnels, obligations en SSCT
 - Rôle du CSE vis à vis des personnes en situation d'handicap
- Prévention et Politique de Sécurité
 - Sources d'information pour les élus, exploitation des données SST
 - Identification des risques, principes de prévention, mesures de sécurité, plan de prévention
 - Gestion d'inspections, d'analyse de données (accidents, maladies professionnelles), de procédures d'urgence
- Engagement du CSE dans la Prévention et la Qualité de Vie au Travail
 - Risques psychosociaux (harcèlement moral, sexuel, suicide, pratiques addictives), TMS, risques divers (routiers, chimiques, électriques)
 - Prévention de l'usure professionnelle, maintien de l'emploi, égalité professionnelle
 - Négociations sur le temps de travail et amélioration des conditions de travail

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Fort de nombreuses années d'expérience, nos formateurs possèdent une expertise pointue en matière de législation sociale, de gestion des risques professionnels, et des relations avec les représentants du personnel.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Livret d'entraînement
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- Module Connaissance de soi

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Exercices de réflexion sur ses pratiques
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation
- Bilan post formation
- Séances de coaching individuel post-formation (si contractualisé)

Prix : Sur devis